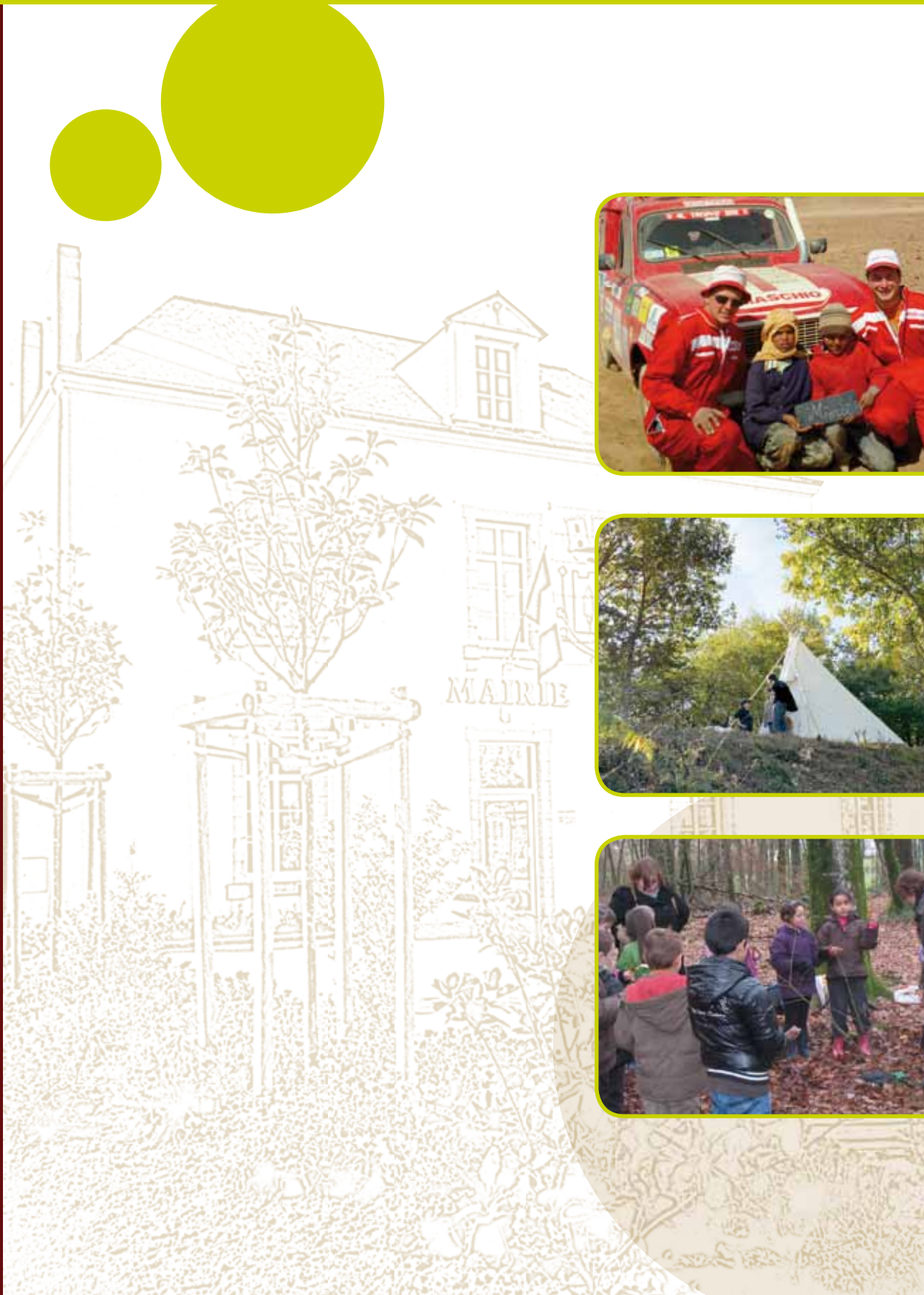


# le petit Louvernéen



BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE LOUVERNÉ

N°69  
AVRIL 2012



# PROJETS HUMANITAIRES

## SOMMAIRE

Projets Humanitaires	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Budget Primitif	6
Tribune Libre	8
Projets en Cours	9
Travaux	10
Bibliothèque	11
Site Écologia	12
Enfance et Jeunesse	13
Les Écoles	14
Louverné en Bref	16
Agenda	18
Adresses Utiles	19
20 ans Jumelage	20

### COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD,  
Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT,  
Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN,  
Josiane MAULAVE, Christiane RIVIERE,  
Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

### CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp  
Tél. 02 43 53 21 00

Deux jeunes LOUVERNÉENS ont bénéficié de l'aide apportée par le CCAS dans le cadre d'un projet à vocation humanitaire :



### Laura LEBLANC au BURKINA FASO

Du 10 août au 3 septembre 2011, Laura LEBLANC s'est rendue au BURKINA FASO, à OUAGADOUGOU où elle a participé à la vie de classe d'enfants de CE1 scolarisés à l'école primaire St Mère Thérèse. Elle a mis en place des cours de soutien en français, en mathématiques et l'après-midi, des temps d'animation avec les enfants du quartier de Dasselgho. Pendant son séjour, elle a recueilli des témoignages d'enfants, d'instituteurs burkinabés sur les conditions de scolarisation de leur pays.

Le 8 juin 2012 à 19h dans la salle au-dessus de la bibliothèque, Laura vous invite à découvrir son exposition « L'école et les enfants au Burkina Faso ». Vous y découvrirez des photographies, une courte vidéo de quatre enfants interviewés à l'école, des extraits de manuels scolaires burkinabés ainsi que le script d'une interview avec l'institutrice Germaine Sorogo.

**Exposition visible pendant 3 semaines.**



### Mathieu TERAU au 4L TROPHY 2012

C'est avec fierté que Mathieu TERAU, jeune Louvernéen de 20 ans, nous a raconté son périple : par le biais du 4L TROPHY 2012, aider des enfants Marocains.

Le défi de Mathieu avec Johan HERRISSON, son coéquipier était de réunir 8 000€ et parcourir 6 500 kilomètres au cours de ce 4L TROPHY. Avec les autres participants, ils ont acheminé environ 45 tonnes de matériel scolaire et médical et récupéré une somme de 41 045€ qui va permettre de créer 3 classes et 3 blocs sanitaires. Ancien élève de l'école Jean de La Fontaine, l'association AMICALE LAIQUE, a choisi, sous forme d'un sponsoring, de l'aider à réaliser ce formidable défi humanitaire et scolaire.



**Le CCAS rappelle à tous les jeunes Louvernéens, âgés de 18 à 25 ans, ayant un projet à vocation humanitaire ou sociale à l'étranger, qu'une aide à hauteur de 10% des dépenses engagées, plafonnée à 200€ peut être attribuée.**

# LE MOT DU MAIRE



Le conseil municipal a voté le budget 2012 lors de sa séance du 27 mars dernier, Ce vote s'est déroulé dans un contexte particulier connu de chacun : une crise de la dette des états qui s'étend à une partie de l'Europe, une croissance incertaine et un certain nombre d'emplois menacés. Face à ce contexte, nous devons, en tant qu'élus, apporter une dynamique tout en restant attentifs aux engagements financiers de notre collectivité. Notre budget traduit une nouvelle fois cette dynamique et cette gestion rigoureuse qui nous caractérise. Cette année, ce sont près de 2 000 000 € d'investissements qui vont être engagés ; ils s'étaleront sur les deux années à venir. Nous allons réaliser ces investissements sans emprunter et **sans augmenter la fiscalité locale**. Ils seront financés par le résultat de l'an dernier, des subventions, le résultat prévisionnel de 2012 et des ventes de terrains. Dès la fin de l'année 2012, notre encours de la dette (qui ne compte aucun emprunt à risque) sera inférieur à celui qui existait au 31 décembre 2007. L'équipe municipale s'est montrée très attentive au pouvoir d'achat des Louvernéens en ne faisant pas appel à l'augmentation des impôts locaux pour financer ce programme et a mis l'accent sur la maîtrise des charges de fonctionnement pour tenir compte de la diminution des dotations et subventions venant de l'État.

Le dynamisme de notre collectivité n'est hélas pas reconnu par tous : ainsi, bien que Louverné figure parmi les cinq communes du département qui ont connu la plus forte progression de leur population au

cours des dix dernières années, l'éducation nationale envisage de fermer une classe à l'école maternelle Jean de La Fontaine à la prochaine rentrée scolaire. Je comprends et partage l'incompréhension qui peut naître de ces décisions qui sont totalement indépendantes de notre volonté.

Les deux chantiers majeurs de l'année se traduiront par la livraison à l'automne de la maison de santé et le début des travaux de la médiathèque au mois de juin. Nous allons aussi améliorer le cadre de vie des habitants de la rue Auguste Renoir en terminant les aménagements de cette voie entre l'école et la mairie. La rue des Rosiers, où est implantée la maison de santé, fera également l'objet d'une cure de jouvence avec la réfection de sa bande de roulement et l'aménagement de ses trottoirs.

Avant l'été, de nombreux autres travaux seront réalisés dans notre commune avec notamment la mise en place du réseau très haut débit et l'installation d'une base travaux pour la construction de la ligne à grande vitesse ; cette base se situera à proximité de l'échangeur de l'autoroute (et de la Motte Babin) et sera desservie par un nouveau rond-point sur la RD 901. Ces travaux de haute technologie préparent l'avenir des générations futures et sont créateurs de nombreux emplois (plus de 150 personnes travailleront sur la base travaux de Louverné). Je suis certain que chacun d'entre nous saura faire preuve de patience et de tolérance pour supporter les désagréments temporaires qu'ils pourront générer.

*Alain Boisbouvier*

>> DE JANVIER À AVRIL 2012

# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les décisions prises par le Conseil Municipal au cours de ses trois premières séances de l'année 2012 sont résumées ci-après :

## AFFAIRES SCOLAIRES

>> Les crédits alloués aux deux écoles de la commune, pour l'aide à la scolarisation des jeunes LOUVERNÉENS, sont majorés de 2%. Le montant de ces crédits (hors charges de personnel et d'entretien des locaux du groupe scolaire Jean de la Fontaine) s'établit à 219 128€.

>> Le Conseil Municipal exprime sa vive opposition à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Jean de la Fontaine à la rentrée scolaire 2012-2013 ; il émet le vœu que les services de l'état sauront prendre en compte les effectifs prévisionnels à la prochaine rentrée et renonceront purement et simplement à la mesure de fermeture envisagée.

## DOMAINE PRIVÉ

### DOMAINE PUBLIC

>> Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la vente, au profit de la S.C.I ECHOLOGIA, d'une partie de l'ensemble immobilier dit « des gravus » dont la commune s'est portée acquéreur près des « Ciments LAFARGE » en septembre 2007. Cette vente, consentie au prix de 187 281,60€, permettra la construction d'un complexe hôtelier et de diverses installations en lien avec le projet « ECHOLOGIA »

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### MÉDIATHÈQUE

>> Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à la signature, pour un montant total de 616 467,30€ des contrats de travaux avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour la construction de la future médiathèque communale.

>> Une subvention de 10 000€ est sollicitée près du Ministère de l'intérieur pour compléter le financement de l'opération.

## ASSAINISSEMENT

>> Le Conseil Municipal approuve le projet de convention à intervenir avec la ville de LAVAL qui définit le contenu des contrôles qui pourront être réalisés par les techniciens du Service d'Assainissement Non Collectif de la Ville de LAVAL (contrôles de conception et d'implantation, contrôles de bonne exécution, contrôles périodiques et diagnostics des installations existantes) et les conditions financières de leurs interventions.

### >> Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau Année 2010

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs du service public d'assainissement non collectif (SPANC) applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2012 :

LIBELLÉ	Tarif 2011	Tarif 2012
Redevance annuelle	15,75€	16€
Contrôle de conception et d'implantation	63€	65€
Contrôle de bonne exécution	42€	43€
Contrôle de bonne exécution visite supplémentaire	42€	43€
Contrôle périodique de bon fonctionnement	63€	65€
Diagnostic des installations existantes (lors d'une vente)	63€	65€



## FINANCES

>> Le Conseil Municipal a procédé au vote des subventions de l'exercice 2012 pour un montant global de 186 691€

>> Les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2011 ont été approuvés à l'unanimité, ils présentent un excédent global de clôture de 1 349 199,17€.

>> Les budgets primitifs 2012 ont également été approuvés à l'unanimité et s'équilibrent globalement à 6 560 021,58€ en section de fonctionnement et 5 387 956,25€ en section d'investissement.

>> Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui seront donc à nouveau maintenus à :

- 13,67% pour la Taxe d'habitation,
- 19,57% pour la Taxe foncière bâtie
- 37,32% pour la Taxe foncière non bâtie

## HABITAT - LOGEMENT

>> Le Conseil Municipal autorise le Maire à affermir la tranche conditionnelle du marché passé avec le bureau d'études TECAM le 23 octobre 2009 en vue de la réalisation des études de projet de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement dit « La Niolerie »

## ENVIRONNEMENT

### VOIRIE

>> Le Conseil Municipal autorise également le Maire à diligenter les études en vue de la réalisation de la coulée verte, la voie de liaison avec la RD 275 et les tranches 3 & 4 du projet du C.A.U.E.

## AFFAIRES SOCIALES

### MAISON DE SANTÉ

>> Le Conseil approuve la conclusion d'un avenant de 5 323,90€ au marché passé avec l'entreprise Eurovia afin de permettre le déplacement d'un câble électrique « haute tension » se trouvant dans l'emprise du chantier.

## CENTRE DE LOISIRS

>> La rémunération des animateurs est réévaluée à compter des vacances de pâques pour les aligner sur celles des communes voisines membres de Laval Agglomération.

# >> ÉLECTIONS 2012



**Adresse bureaux de vote :**  
**Espace RENOIR**  
Rue Auguste Renoir

## >> LES DATES À RETENIR

**22 avril et 6 mai 2012**

**Élection présidentielle**

*1<sup>er</sup> tour & 2<sup>ème</sup> tour*

**10 juin et 17 juin 2012**

**Élections législatives**

*1<sup>er</sup> tour & 2<sup>ème</sup> tour*

## >> QUESTIONS ? RÉPONSES !

### Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photographie
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photographie d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

**Attention !** À l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

### Peut-on voter si le changement de domicile n'a pas été déclaré ?

Si vous n'habitez plus à l'adresse qui correspond à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune. Il convient donc de contacter votre mairie d'origine pour savoir si vous figurez toujours sur les listes électorales.

### Pourquoi le vote par procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne choisie pour voter est désignée librement, mais doit toutefois respecter certaines conditions. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

# BUDGET PRIMITIF

*Le budget primitif a été présenté et approuvé par le conseil municipal réuni le 27 Mars dernier. Il reprend les grandes lignes définies lors du débat l'orientation budgétaire du 6 Mars 2012.*

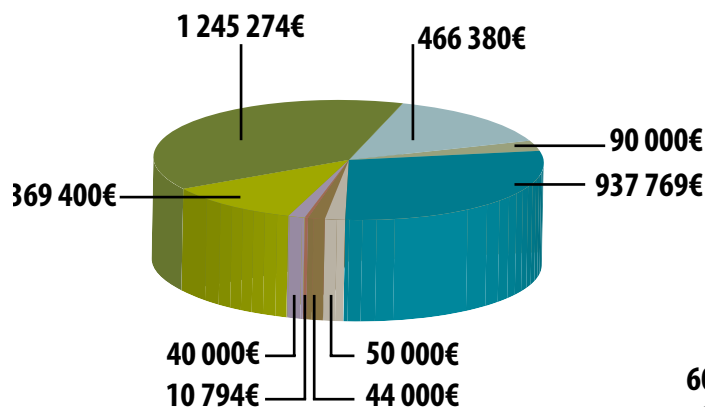
Dans un contexte économique difficile, marqué par une légère reprise de l'inflation et le gel des dotations de l'état, le conseil municipal a voté la Budget Primitif en maintenant pour la troisième année consécutive les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières sur le bâti et non bâti limitant l'évolution de la participation du contribuable à la seule progression des bases imposables.

BP 2012	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS
Budget général	3 254 297€	2 541 214€
Budget assainissement	285 177€	566 786€
Maison de Santé	1 000€	1 210 000€
<b>CUMULS</b>	<b>3 540 474€</b>	<b>4 318 000€</b>

## >> BUDGET GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT (3 254 297€)

### FONCTIONNEMENT BP 2012 Recettes

- **38,26 %** Contributions directes de 1 245 k€, la dynamique de la commune tant en habitat qu'en développement économique a permis une progression des bases physiques de 2,08% pour la taxe d'habitation et 5,35% pour le Foncier Non Bâti,
- **28,82%** Dotations et subventions de 938 k€,
- **14,33%** Autres Contributions,
- **11,35%** de Produits et services.



● Excédents antérieurs reportés  
10 794€ (0,33 %)

● Remboursements charges personnel  
40 000€ (1,23 %)

● Produit des services et ventes  
369 400€ (11,35 %)

● Contributions directes Louverné  
1 245 274€ (38,26 %)

● Autres contributions  
466 380€ (14,33 %)

● Revenus des immeubles  
90 000€ (2,77 %)

● Dotations et subventions  
937 769€ (28,82 %)

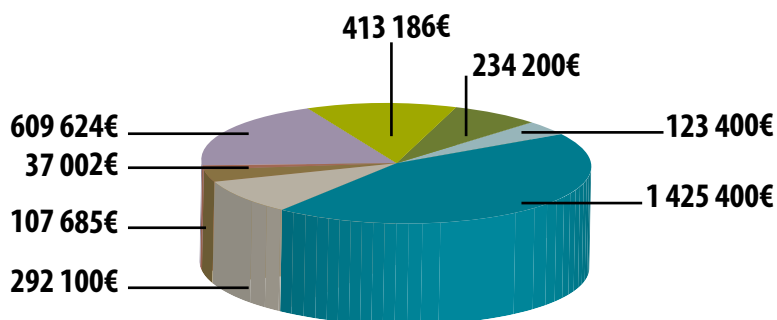
● Exceptionnel « Lotissement »  
50 000€ (1,54 %)

● Travaux en régie  
44 000€ (1,35 %)

### FONCTIONNEMENT BP 2012 Dépenses

- **43,80%** des dépenses concernent les Charges de personnel avec pérennisation de 3 emplois passerelles et un emploi supplémentaire.
- **12,70%** des achats, **8,97%** d'autres charges de gestions courantes, des services extérieurs comprenant des prestations de services, locations et entretiens terrains et bâtiments pour **7,20%**, d'autres services extérieurs à hauteur de **3,79%** et intérêts de la dette pour **3,31%**.
- **18,73%** d'Autofinancement Brut de 610 k€, permettant de financer une partie des investissements après règlement de la dette de 247 k€

L'évolution modérée des recettes de fonctionnement de **2,67%**, compensée par une maîtrise des charges d'exploitation, permet de dégager un Autofinancement Brut suffisant pour faire face aux charges de remboursement des emprunts et participer à hauteur de **24%** au financement des investissements (610K€/2 541k€)



● Achats  
413 186€ (12,70 %)

● Services extérieurs  
234 200€ (7,20 %)

● Autres services extérieurs  
123 400€ (3,79 %)

● Charges du personnel  
1 425 400€ (43,80 %)

● Autres charges de gestion courante  
292 100 100€ (8,97 %)

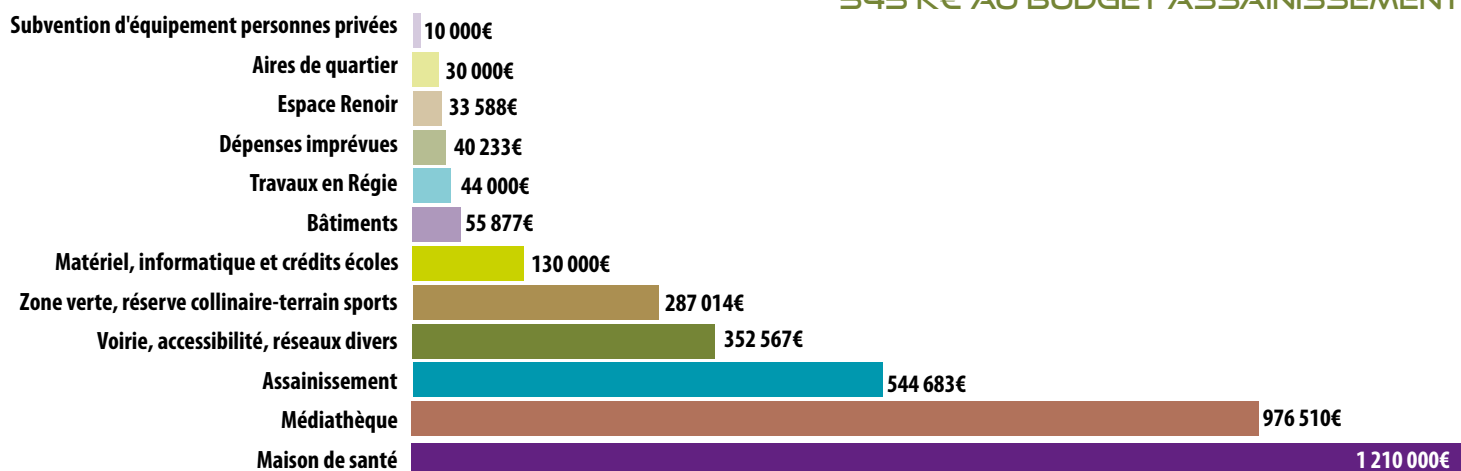
● Intérêts  
107 685€ (3,31 %)

● Dépenses imprévisibles exceptionnelles  
37 002€ (1,14 %)

● Autofinancement brut  
609 624€ (7,37 %)

## >> BUDGET : LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS NOUVEAUX BUDGETÉS EN 2012

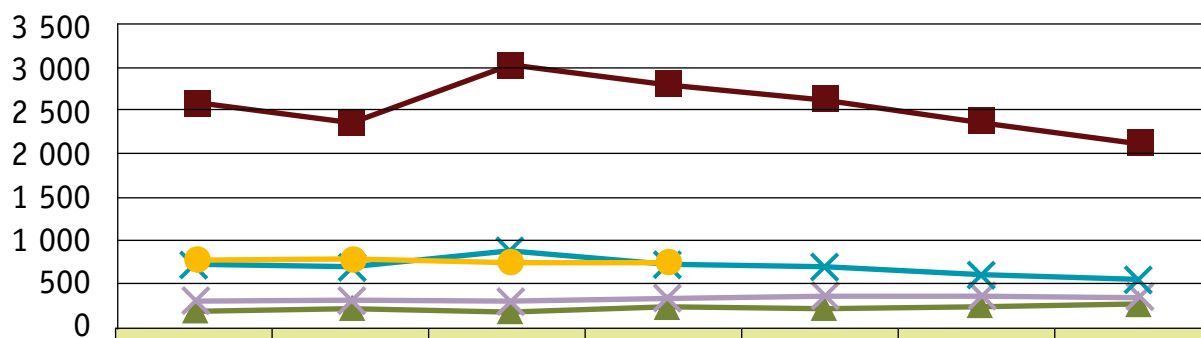
2 141 K€ AU BUDGET PRINCIPAL  
1 210 000 K€ AU BUDGET MAISON DE SANTÉ  
545 K€ AU BUDGET ASSAINISSEMENT



L'affectation des résultats 2011 (900k€) et l'autofinancement prévisionnel 2012 permettent de financer le programme d'investissement de l'exercice sans avoir recours à l'emprunt.

Ce programme prend en considération les besoins en renouvellement des matériels, la construction de la Médiathèque, de la Maison de Santé, l'aménagement des voiries rue Auguste Renoir et rue des Rosiers ainsi que la dernière partie de la mise aux normes des terrains de sports. L'ensemble de ce programme ayant bénéficié d'appels d'offres favorables, le budget général de la commune n'aura pas recours à l'emprunt pour la deuxième année consécutive.

### ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
■ Solde en millier d'€ (K€)	2 597	2 373	3 048	2 827	2 654	2 407	2 154
▲ Capital remboursé K€	198	230	175	223	241	247	253
✕ Total annuités K€	285	309	281	344	352	354	360
✕ Dette/habitant €/h	738	674	839	739	662	602	539
● Ratio moyen €/h	777	788	766	774			

Nous retrouvons une dette par habitant inférieure à la moyenne des communes comprenant entre 3 500 et 5 000 habitants. Grâce à la capacité d'autofinancement que la maîtrise de nos charges a permis de dégager, l'encours de notre dette à la clôture de l'exercice 2012 sera inférieur à celui de 2007.

## MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Le conseil, dans son ensemble, est en désaccord avec la décision de fermer une classe maternelle à l'école maternelle Jean de la Fontaine. Sylvie Vielle, Alain Boisbouvier et les représentants des parents se sont mobilisés pour rencontrer plusieurs fois les décideurs ; aucun argument n'a fait changer cette décision qui s'appuie sur une approche purement mathématique et sur des chiffres de novembre 2011 qui ont fortement évolué depuis. Nous ne nions pas la nécessité de gérer au mieux les dépenses de l'État mais l'éducation des enfants représente un tel enjeu pour l'avenir d'un pays et pour eux-mêmes que le maintien de bonnes conditions d'accueil doit être une priorité forte. De nombreuses communes dont Louverné se substituent à l'État en prenant en charge les salaires des ATSEM et notre investissement n'est pas reconnu. Ces mêmes décisionnaires nous avaient demandé, à juste titre en 2006, de construire une nouvelle classe pour faire face à la croissance du nombre d'enfants à la maternelle et 6 ans après, avec un nombre quasi équivalent, nous devons fermer cette classe !

Une telle décision peut pénaliser financièrement des familles qui envisageaient de scolariser leurs enfants dès 2 ans 1/2 et ainsi alléger leurs charges de garde. On comprend aussi les craintes du personnel qui va devoir maintenir une même qualité d'accueil tout en ayant plus d'enfants à s'occuper et des collègues qui vont devoir quitter leur poste.

Pour toutes ces raisons, notre équipe et tout le conseil ont tenu à exprimer leur vive opposition à cette décision et apportent leur soutien aux actions menées par les représentants des parents d'élèves.

*Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Josiane MAULAVE, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE*

## MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

### Le Pédibus

Nous avons inscrit dans notre programme la mise en place d'un réseau « **Pédibus** », pour aller à l'école à pied. Cette idée tarde à avancer... Où en sommes-nous depuis la réunion publique d'information **tenue le 19 mai 2010**, salle du Maine ? Des volontaires avaient pourtant proposé leurs services pour accompagner les enfants sur le chemin de l'école.

### Nous avons voté le budget 2012 !

Le 27 mars, nous avons voté les budgets primitifs de l'exercice 2012. Les **taux d'imposition de la commune ont été maintenus au même niveau depuis 2010**, ainsi rien ne s'opposait à ce que nous les adoptions.

### Cherchez l'erreur !

Bénéficiions-nous tous de la même qualité de service ? À en juger par ces photos, il semble que les ados soient moins bien servis ! Ne pourrions-nous pas proposer un **local plus attrayant** à nos jeunes adolescents, **avec un animateur** ?



1- Accueil des plus jeunes  
« LA PLANÈTE COULEUR »



2- Accueil des ados  
« ESPACE JEUNES LOUVERNE »



3- Accueil des adultes et des familles  
« ESPACE RENOIR »

Comptez sur les élus de la liste « **Agir naturellement avec les Louvernéens** »  
pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, à votre disposition :  
**Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSENET, Christian RUSINEK**

**Écoute - Concertation - Développement durable - Cadre de vie - Lien social - Sport - Culture - Animation**

# PROJETS EN COURS

## >> LA BASE LGV (LIGNE À GRANDE VITESSE)

Vous l'avez sans doute constaté, des travaux de fouilles archéologiques sont en cours depuis déjà quelque temps à Beausoleil, près de l'autoroute ; ces fouilles ont pour but de préparer l'implantation d'une base travaux qui devrait s'installer vers le début de l'été. Elle accueillera des bureaux pour 150 personnes, des parkings, des garages pour l'entretien des engins, une centrale de fabrication de béton. Le nombre de personnes qui travailleront à partir de cette base pourra être porté jusqu'à 300 au plus fort du chantier. Un nouveau rond-point va être construit pour desservir cette zone.

Le phasage de la construction de la ligne sera complexe avec, dans un premier temps, la création d'une bretelle d'accès provisoire à l'autoroute pour construire un pont qui permettra à la LGV de passer sous la bretelle actuelle. Dans un second temps, la nationale 162 sera élargie sur chacun de ses côtés pour construire (en deux demi-tronçons) le pont-route qui passera sous la 2 fois 2 voies actuelle. La circulation ne doit pas être coupée sur la Nationale 162 qui est quasiment le seul lien entre Laval et Mayenne, mais il est certain qu'elle sera fortement perturbée au droit du chantier qui s'étalera sur plusieurs années.

## >> LE TRÈS HAUT DÉBIT

Laval agglomération investit dans le très haut débit, c'est un engagement important pour développer l'attractivité de notre territoire, pour favoriser l'emploi, et l'implantation d'entreprises nouvelles. Laval et son agglomération seront la première ville et intercommunalité de tailles moyennes à être équipées de ces moyens.

### Qu'est-ce que le très haut débit ?

IL permet de transférer des informations à une vitesse quasi illimitée, les débits sont 100 fois supérieurs aux liens classiques ADSL. Les débits d'info entrants et sortants sont symétriques sans priorisation comme aujourd'hui. Elle permet dans une habitation d'avoir de multiples utilisateurs sans écrouler la performance de transfert.

### Qu'est-ce qu'une fibre optique ?

Cela consiste à enfouir dans le sol une fibre de verre dans une gaine plastique qui conduit les informations ; cette fibre optique remplace les moyens actuels de transmission par les fils de cuivre.

### Quel est le phasage des travaux ?

Dans un premier temps juillet 2012, les centres bourgs et les zones d'activités vont être desservis, en juillet 2013, 75 % de la partie urbaine de la commune seront à leur tour desservis. En 7 ans, tous les habitants de l'agglomération seront raccordables. Sur Louverné, les travaux ont débuté début mars avec la réalisation de nombreuses tranchées étroites que chacun a déjà pu constater.

### À quoi sert le haut débit pour un particulier ?

La fibre optique permet de transférer rapidement des photos, de réaliser des téléchargements, de regarder sa télévision via internet en 3D, de travailler chez soi en télétravail, de participer à des Visio-conférences, de favoriser le e-commerce etc.

### Que faut-il faire pour en bénéficier ?

Laval agglomération a confié à Laval très haut débit la mission de déployer dans les zones urbaines un



réseau de proximité (100 à 200 m en moyenne des habitations). Si vous souhaitez (dès juillet pour les habitants du centre bourg) demander le haut débit, vous devrez vous adresser à votre fournisseur internet afin qu'il vous fasse une proposition de service. Ce même opérateur commandera la ligne à Laval THD qui amènera ce lien physique jusqu'à votre habitation.

### Est-ce que tout le monde sera raccordé ?

Non, tous les lieux seront raccordables, et vous devenez raccordés quand vous avez contractualisé un service avec votre opérateur internet. Pour faire cette demande, il est préférable de comparer plusieurs offres car les prix peuvent être différents de manière assez significative entre les opérateurs. En fait, Laval agglomération construit l'infrastructure, comme il y a quelques années les collectivités construisaient des lignes téléphoniques, ou des réseaux de distribution d'eaux et d'électricité et chacun demandait un raccordement et payait un service selon ses besoins.

# TRAVAUX

## >> LES LOGEMENTS SOCIAUX

Sur 42 permis de construire délivrés en 2011, 24 étaient destinés aux logements locatifs sociaux et 4 pavillons en accession à la propriété, tous construits par MEDUANE-HABITAT soit 56% de l'ensemble des constructions.

**La Pouplinière :** 16 logements sociaux sont en cours de construction, 3 pavillons T4 et 1 T5 sont en accession à la propriété et les 12 autres logements en locatif. En juillet 2012, 4 T3 et 4 T4 seront livrés. La seconde tranche de 4 T4 sera livrée fin septembre.

**La Niolerie :** début des travaux pour la construction de 4 pavillons et de deux îlots de 4 logements collectifs (soit 8 logements T3). La livraison est prévue pour fin 2012, début 2013.



Vous pouvez faire votre demande de logement social en ligne sur : [www.demandedelogement.53.fr](http://www.demandedelogement.53.fr)

Cette demande a la même valeur que la demande de logement « papier ». Dans l'objectif de continuer à simplifier vos démarches d'accès au logement social, les bailleurs sociaux de la Mayenne et leurs partenaires vous permettent d'enregistrer une seule demande valable pour l'ensemble du département 53. Votre demande sera diffusée auprès de tous les bailleurs sociaux du département

### Conditions d'accès au logement social :

Dans tous les cas, vous devez :

- Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité.
- Louer le logement en tant que résidence principale.
- Ne pas excéder un niveau de ressources variable suivant votre situation familiale.

## >> SALLE LÉONARD DE VINCI



La salle Léonard de Vinci devenue trop étroite pour organiser les répétitions des « Allumés du Bidon Steel Band », des travaux d'agrandissement ont été réalisés avec suppression de placards, d'une cloison donnant sur le garage. Ces travaux assurés par les agents municipaux du service technique ont permis le réaménagement d'un espace convivial et adapté aux besoins de cette salle.

## >> MISE AUX NORMES DES TERRAINS DE FOOTBALL

Les travaux de mise aux normes des terrains de football vont entrer dans leur dernière phase. En 2011 nous avons réalisé la réserve collinaire pour permettre l'arrosage des terrains et nous avons aménagé le terrain d'entraînement (drainage et arrosage). La prochaine tranche de travaux démarrera le 16 avril 2012 avec agrandissement du terrain d'honneur (de 8 mètres en largeur et de 5 mètres en longueur) pour le rendre conforme aux normes fédérales et réaménagement du terrain 2.

## >> LA MAISON DE SANTÉ



Samedi 24 mars, la municipalité a présenté l'avancée des travaux de la Maison de santé à Laval-Agglomération et au Conseil Régional qui ont participé financièrement à ce projet intercommunal. Guillaume GAROT, Président de Laval-Agglomération ainsi qu'Olivier BARRE, maire de Saint-Jean sur Mayenne et Jean BRAULT, maire de La Chapelle-Anthenaise étaient présents à cette manifestation. La région était représentée par Loïc BEDOUET, Conseiller Régional, qui a suivi ce projet. Les professionnels de santé, également invités et largement représentés. Ils ont pu constater l'avancée des travaux en présence des entreprises chargées de la construction. Madame CHARDON, architecte et son équipe de maîtrise d'œuvre ont pu mettre en avant les caractéristiques techniques de ce projet : isolation thermique et phonique, recherche de mutualisation des équipements, ossature extérieure et charpente en bois, concertation avec les professionnels de la santé pour les besoins spécifiques et les équipements internes. Ces locaux pourront être mis à disposition du corps médical, paramédical et du public à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

# DE LA BIBLIOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE



## >> UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AU SERVICE DE TOUS.



Anne POISSON, bibliothécaire, vous y propose son professionnalisme. Actuellement, c'est dans un espace restreint que vous êtes accueillis, mais chaque rayon est régulièrement actualisé et enrichi de nouveautés sélectionnées parmi la très importante production éditoriale ou selon les suggestions des lecteurs.

### L'accueil des classes maternelles et primaires est proposé aux écoles Jean de la Fontaine et Sainte-Marie

En concertation avec les enseignants, Anne propose différents types de séances : découverte de la littérature jeunesse et lecture-plaisir, recherches documentaires sur un sujet au programme, prêt gratuit, lectures à voix haute, Prix des Incorruptibles, Prix du Roman Jeune Primaire.

Cette année, dans le cadre du Prix des Incorruptibles, les 4 classes qui participent seront invitées en mai à voter pour l'album de leur choix. Pour le Prix du Roman Jeune les élèves des 6 classes concernés auront le privilège de rencontrer un des auteurs des livres sélectionnés. La remise du prix a eu lieu cette année à Louverné le 5 avril à 11h30 à l'espace Renoir.

Chaque mardi matin, Anne, accompagnée de 2 bénévoles se rend à la bibliothèque de l'école maternelle Jean de la Fontaine, afin de faire vivre ce lieu et d'éviter aux plus petits de se déplacer.

### Les ados :

Ils ne sont pas oubliés, puisqu'un rayon de romans leur est réservé ainsi que des BD et une sélection de mangas. Leurs suggestions d'acquisitions sont également très appréciées.

### Les bébés-lecteurs :

Chaque dernier jeudi du mois, Anne va à la rencontre des plus petits avec son « sac à histoires » à la Planète Couleur. Ce travail préparé avec Agnès NAFRE, coordinatrice du RAM, permet aux très jeunes enfants de se familiariser avec les livres. Des séances de lecture en petits groupes alternent avec des mini-spectacles constitués de comptines, jeux de doigts, chansons, lectures à voix haute, Raconte-tapis.

### L'heure du conte :

Le premier mercredi de chaque mois hors vacances scolaires, 2 séances sont proposées

### Accueil de loisirs :

Un partenariat est établi avec l'accueil de loisirs afin de leur procurer des livres sur les thèmes qu'il choisit pour ses activités. Il est aussi accueilli pour l'heure du conte

### Les seniors :

Pour les personnes qui ont parfois des difficultés à se déplacer, Anne installe une mini-bibliothèque de 50 titres dans le salon de la Résidence DOMITYS, le dernier lundi du mois. Pendant un peu plus d'une heure, les résidents peuvent emprunter, échanger, trouver écoute et conseils voire réserver des livres qui leurs seront ensuite portés à domicile. Vous pouvez aussi trouver à la bibliothèque un rayon de Romans en gros caractères.

### En cours d'année, Anne vous propose des animations ponctuelles :

Petit-déjeuner littéraire, Raconte-tapis, Table lumineuse, Rencontres au salon de la BD à Changé.



## >> LA MÉDIATHÈQUE

Demain, c'est dans un nouvel espace de 400 m<sup>2</sup> qu'Anne POISSON vous accueillera.

En effet, courant juin, les travaux de construction de la future Médiathèque vont commencer rue Auguste Renoir avec une livraison prévue au printemps 2013. Le cabinet Fred PETR et la Société ACORE de Louverné, chargés de la construction de l'Espace Renoir, assureront la maîtrise d'œuvre. Cette Médiathèque, attendue par les Louvernéens, va venir compléter nos équipements structurants. La reprise de la rue Renoir et l'aménagement de l'espace vert interne vont agrémenter ce quartier central de notre commune.

28 AVRIL 2012

OUVERTURE DU SITE 

## &gt;&gt; LES 2 PORTEURS DU PROJET

**Guillaume BEUCHER**

A choisi de parcourir le monde pendant un certain temps après avoir fini des études scientifiques qui l'ont amené à devenir Ingénieur Agronome en Productions Animales et plus particulièrement en Aquaculture. Après avoir travaillé au Mexique, en Australie, à Madagascar et en Islande sur plusieurs types de production aquacoles, en particulier à la gestion d'une ferme salmonicole en Islande pendant plus de 2 ans, il s'est ensuite intéressé au tourisme, de manière à éclaircir cette composante importante du projet. De 2005 à 2010, il a géré un hôtel en saisons d'hiver et d'été sur la station de ski de Verbier en Suisse. La saisonnalité de son travail lui a permis de consacrer le temps nécessaire en Mayenne au développement du projet commun avec Vincent.

**Vincent BRAULT**

Est toujours resté en Mayenne où il a fondé une famille. Après ses études d'Économie et de Gestion à l'IUT de Laval en filière Techniques de Commercialisation, il a commencé son parcours professionnel dans la vente, puis dans l'immobilier. D'abord agent immobilier indépendant, pendant 5 ans, il a pu pleinement exprimer ses capacités commerciales. C'est un métier de contact, où la réussite passe par une bonne écoute, et un bon relationnel avec les gens, quelle que soit leur origine sociale. Il s'est ensuite spécialisé dans la rénovation de maisons anciennes pour son propre compte, avec toujours comme objectif le projet commun avec Guillaume.



Ech20logia est un projet de réhabilitation à vocation touristique et pédagogique d'un ancien site chaufournier de plus de 200 ans récemment reconquis par la Nature. Ech20logia repose sur 3 bases fondamentales que sont l'eau, l'écologie et le patrimoine, avec l'humain placé au cœur en tant qu'acteur conscient, protecteur dévoué, citoyen responsable et utilisateur prudent. Un site éco-touristique exceptionnel à LOUVERNE, un rendez-vous au cœur de la nature. Les anciennes carrières de chaux et le hameau chaufournier vous attendent pour un séjour inoubliable chargé d'histoire et de nature !

**Des logements atypiques**

Pour les amoureux de nature et d'insolite, Ech20logia propose 25 logements atypiques dans un petit paradis aux univers dépaysants qui vous plongeront au cœur d'une steppe mongole, en plein Arizona, au bord d'une falaise...

**TIPIS :** Cinq Tipis dans l'espace aride du site, avec des rochers éparpillés dans un espace de 20 m<sup>2</sup> en bois et toile (électricité solaire, couchage composé de deux lits simples, couchages supplémentaires possibles)

**YOURTES :** Six Yourtes dans la prairie verdoyante dans un espace de 20 m<sup>2</sup> (électricité solaire, coin couchage avec deux lits simples, couchages supplémentaires possibles)

**TENTES DE TRAPPEURS :** Deux Tentes trappeurs dans un espace de 20 m<sup>2</sup> en bois et toile (électricité solaire, coin couchage avec deux lits simples, couchages supplémentaires possibles)

**CABANES « FALAISE » :** Trois Cabanes « falaise », situées en bordure de falaise, surplombant une carrière et offrant un panorama étonnant

**CABANES FLOTTANTES :** Trois Cabanes flottantes, situées au milieu de la carrière avec un accès unique en canoë ou barque.

**CABANES FORESTIÈRES :** Six Cabanes forestières (3 sur pilotis et 3 à terre), situées au cœur d'un îlot forestier.

**CABANE « DIGUE » :** Une cabane « digue » située sur la digue entre deux étangs



Crédit photos : Jean-Yves Guyard

# ENFANCE ET JEUNESSE

## >> MERCREDIS-LOISIRS

C'est avec une grande diversité dans les activités que se déroulent les Mercredis-Loisirs. En effet, tout au long de l'année, les enfants ont débordé d'imagination sur le thème proposé : « l'eau dans tous ses états ».

Les salles de Planète Couleur ont ainsi vu leurs décorations changer à plusieurs reprises. Un monde marin s'est d'abord invité à l'Accueil de Loisirs, plus tard la neige a englouti petit à petit les salles.

En parallèle, des activités bricolage, des petits jeux sportifs sont proposés dans la Salle Pierre de Coubertin mise à notre disposition tous les mercredis matins. Les maternels ont aussi leur rendez-vous mensuel à la Bibliothèque avec Anne pour une lecture de petits contes. Et n'oublions pas les rencontres intergénérationnelles organisées avec Domitys, visites attendues par les enfants de l'Accueil de Loisirs.

Le beau temps inattendu en cette saison a donné envie à l'équipe d'animation d'improviser des jeux extérieurs et de petites ballades sur Louverné.

**Bonnes vacances à tous.  
L'équipe d'animation**



## >> LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

N'hésitez pas à vous inscrire après chaque vacance scolaire pour la période suivante. Les chantiers argent de poche sont proposés aux jeunes de 16 à 19 ans. En contrepartie de 3 heures de travail, Laval agglomération verse 15 euros à chaque jeune. Au-delà de cette rétribution, c'est souvent une première expérience avec le milieu professionnel et un vrai échange avec les agents de nos services techniques au travers de travaux de peinture, de désherbage, de rangement.

**Pour toute information, contactez l'accueil de la Mairie.**



### *Petits rappels :*

- pour toute fréquentation de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), de l'Accueil Périscolaire et du Service Jeunesse, une fiche de renseignements-sanitaire est obligatoire dès le premier jour.
- un bulletin d'inscription (à retirer à Planète Couleur ou en Mairie) est nécessaire pour valider l'inscription de chaque enfant. Fiche à rendre au plus tard le dernier mercredi du mois précédent ; à savoir pour le mois d'avril 2012, le bulletin était à déposer au plus tard le mercredi 28 mars directement à Planète Couleur.

### **Les horaires :**

- Accueil de loisirs : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Accueil en garderie : de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

# ÉCOLE SAINTE-MARIE

**KERMESSE**  
samedi 9 et  
dimanche 10 JUIN 2012



## >> DU CÔTÉ DES MATERNELLES DÉCEMBRE

Malgré un emploi du temps chargé, le père Noël a pris de son temps pour rendre une petite visite aux enfants de maternelle et primaire. Un grand moment d'émotion pour les petits et grands. De très belles photos ont été proposées aux parents lors du marché de Noël qui, cette année encore, a connu un nouveau succès. Stands d'objets de décoration, de biscuits et de chocolats réalisés par les enfants.



## FÉVRIER

Dans le cadre du projet « un monde qui nous entoure » les élèves de moyenne section travaillent sur l'évolution des produits de la terre. Après avoir planté des bulbes pour aboutir à la floraison, puis remonter la chaîne alimentaire pour arriver aux produits laitiers via une visite au Lactopole, ils ont eu le plaisir de visiter une boulangerie. L'occasion de découvrir comment on fabrique le pain mais aussi d'avoir l'immense joie de fabriquer eux-mêmes leur miche. Un résultat aussi beau que bon.



## >> DU CÔTÉ DES PRIMAIRES

### JANVIER

Dans le cadre du projet « 2 temps - 3 mouvements », les enfants des classes de CP et CM1 ont exploré et expérimenté avec Bernadette CHENE construction et manipulation (mikado, kappa, tube, boules, billes...) pour valider des hypothèses sur le temps et les mouvements pendant une semaine.

Les enfants des classes de CE2 - CE2/CM1 et CM2, dans le cadre du projet d'école autour de la « résolution de problèmes et de l'expérimentation » ont été initiés aux échecs par un intervenant extérieur de la CDJE 53.

Dans le même esprit, chaque jeudi après-midi, durant une heure, l'ensemble du groupe scolaire joue à des jeux de société ou de cartes. Les grands apprennent les règles aux petits et ainsi tout le monde apprend à jouer ensemble dans le respect des règles mais aussi de la différence d'âge. Un franc succès qui se poursuivra sur 2 ans.



## >> VIE À L'ÉCOLE

### MARS

Le 19 mars dernier a eu lieu notre traditionnelle soirée familiale au cours de laquelle nouveaux parents, parents et enseignants se retrouvent en toute convivialité. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne organisation de cette soirée.

### AVRIL

Le 6 avril prochain les enfants démontreront leur esprit de solidarité en participant au bol de riz organisé par l'équipe enseignante. L'argent récolté ainsi que les dons seront reversés au resto du cœur.



## >> ÉCOLE SAINTE-MARIE

Les élèves de la classe de CM1 de Thérèse LEROYER de l'école Sainte-Marie ont été accueillis mardi 27 mars à la mairie, par Alain BOISBOUVIER, le maire, et l'équipe administrative. Par petits groupes, ils ont pu découvrir les lieux, aller à la rencontre des professionnels et ainsi être informés du travail qui s'y pratique avec notamment l'explication des démarches à suivre pour l'obtention d'une carte d'identité...

La visite s'est clôturée par un accueil dans la salle du conseil municipal à l'Espace Renoir où Alain BOISBOUVIER, qui avait revêtu son écharpe tricolore, leur a parlé de quelques projets tels la future zone verte, la Ligne à grande vitesse...

# GROUPE SCOLAIRE

## « JEAN DE LA FONTAINE »

### >> ÉCOLE MATERNELLE

*Les projets suivent leur cours...*

#### **Le printemps théâtral**

Cette année, la classe de MS de Dominique GUILLEUX participera au printemps théâtral à CHÂTEAU-GONTIER le 26 avril. À partir du livre « le piano des bois » de Kazuo Iwamura, les élèves travaillent la voix, le corps et ses déplacements, les jeux de rôle et mise en scène et découvrent les instruments de musique. Une première représentation se déroulera au Carré devant d'autres classes maternelles participant au projet. Ensuite les enfants seront pris en charge par des comédiens pour des ateliers spécifiques. Pique-nique et convivialité seront au rendez-vous !

#### **Le projet Arts Visuels « Les Collections »**

Les 5 classes de l'école maternelle poursuivent leurs créations dans le cadre du projet départemental. Nous vous invitons à venir les découvrir, du 29 mai au 15 juin inclus, à la salle d'honneur du Vieux Château de Laval.

#### **Les animations Bibliothèque**

Un grand merci à la bibliothèque de Louverné et à toute son équipe de bénévoles qui ont travaillé depuis septembre à la réorganisation de notre BCD. Le lieu a retrouvé espace, clarté...



Les enfants sont heureux de retrouver chaque mardi matin Anne, Yveline, Colette... pour des lectures en petits groupes... et aussi un grand merci à Anne et ses « raconte tapis » !

Nous serons heureux de vous retrouver pour notre prochaine fête d'écoles, le dimanche 24 juin 2012.

**INSCRIPTIONS : Les procédures d'inscription pour les nouveaux élèves sont lancées pour la prochaine rentrée scolaire. Merci de prendre rendez-vous directement à l'école ou en téléphonant au 02.43.37.63.54.**



### >> ÉCOLE PRIMAIRE

**Les CE1 de l'École Élémentaire Publique de Louverné au Centre d'Initiation à la nature du Bois de l'Huisserie**

*(texte des enfants) :*

« Jeudi 29 septembre 2011, nous sommes allés au Bois de l'Huisserie. Pophie nous a accueillis au Centre d'Initiation à la Nature. Dans la forêt, nous avons gratté le sol et fouillé la litière. Nous avons trouvé des bêtes : une limace, un ver de terre, des araignées, des grillons des bois, des scarabes, un opillon, un perce-oreilles, des cloportes. Nous avons ramenés les animaux à l'école et nous les avons mis dans un terrarium. Nous les avons observés et dessinés. Après, le maître les a rapportés dans la forêt.

Vendredi 9 décembre, nous sommes retournés dans le Bois de l'Huisserie. Nous avons observé les arbres et nous avons ramassé des feuilles de hêtre, de chêne, de châtaignier et de bouleau. Puis nous avons pris les empreintes des troncs. Pophie nous a montré un nid d'écureuil tout en haut d'un arbre.

Bientôt nous retournerons dans la forêt pour observer d'autres animaux. »



### >> LES PARENTS SE MOBILISENT CONTRE LA FERMETURE DE CLASSE

Suite à l'annonce d'une fermeture de classe à l'école maternelle, une réunion publique d'information s'est tenue le 22 mars dernier. Les parents d'élèves ont décidé de continuer à se mobiliser pour manifester leur mécontentement et invitent tous ceux qui veulent soutenir leurs actions à participer avec eux. Les prochaines occupations de l'école maternelle auront lieu les lundis suivants à 8h45 : 02/04, 30/04, 14/05, 04/06, 18/06, 02/07. D'autres actions seront organisées, en particulier le jour de la rentrée scolaire le 4 septembre 2012.

**Pour en savoir plus <http://lesfablesdesparents.blogspot.fr>**

**Pour nous contacter et vous joindre à nous : [parents.lafontaine@gmail.com](mailto:parents.lafontaine@gmail.com)**

# LOUVERNÉ EN BREF



## >> FLEURS, ARBUSTES, SOYEZ PRÊTS !!!

Du 8 au 18 juin 2012, les membres de la commission environnement passeront sur la commune pour recenser les maisons, appartements, commerces dont les balcons, jardins, cours visibles de la rue participant à l'embellissement de Louvern . Les r compenses du concours communal seront remises apr s l' t . Laissez parler votre imagination !!!

## >> INSTALLATION DE JOSIANE MAULAVE AU CONSEIL MUNICIPAL



 lu sur la liste « Une  quipe dynamique pour l'avenir de Louvern  », Didier BERNARD a pr sent  sa d mission du conseil municipal, pour des raisons professionnelles. Les textes relatifs au remplacement d'un conseiller municipal dans les communes de plus de 3 500 habitants, et notamment l'article L 270 du code  lectoral, disposent qu'en cas de vacance de si ge, le suivant figurant sur la m me liste le remplace automatiquement, pour quelque cause que ce soit.

Dans ces conditions, Josiane MAULAVE, la suivante sur la m me liste, a  t  d clar e install e dans ses nouvelles fonctions de conseill re municipale en remplacement de Didier BERNARD et int gre les commissions suivantes :

*D veloppement  conomique - Agriculture - Assainissement - Installations class es  
Communication  
Action sociale - Sant *



## >> REPAS ANNUEL DU CCAS

Le 25 f vrier, 187 personnes ont r pondu   l'invitation du CCAS pour partager un repas servi par le Restaurant l'ESCALE. Parmi les personnes pr sentes, 84  taient  g es de plus de 80 ans dont 11 de plus de 90 ans. La bonne humeur  tait au rendez-vous au cours de cet apr s-midi anim  de chants et d'histoires.

# LOUVERNÉ EN BREF



## >> LA « RUCHE QUI DIT OUI ! »

La « Ruche Qui Dit Oui ! » ? Mais que cache ce drôle de nom ? C'est un service de mise en relation, via internet, des producteurs locaux et des consommateurs. C'est un système innovant, qui se développe dans toute la France, et dont l'antenne locale est animée par Odile HAUTOBOIS, depuis le début de l'année, à son domicile.

Le principe est simple, et efficace : vous vous inscrivez (gratuitement) sur le site [www.laruchequiditoui.fr/212](http://www.laruchequiditoui.fr/212), et vous recevez toutes les semaines des offres de producteurs locaux en ligne. Vous pouvez alors commander les produits qui vous intéressent, vous payez directement sur le site, et vous récupérez vos achats dans le point de livraison (rue Auguste Renoir à Louvern ), le jeudi entre 17h30 et 20h, dans une ambiance conviviale et communautaire. L'objectif de la Ruche de Louvern  est de fournir des produits de qualit  tout en aidant   la promotion de l'agriculture locale : actuellement des œufs, des fruits, des l gumes, du miel, des fromages, du porc, des volailles, du lait, des yaourts, des jus de fruits, des farines... sont distribu s chaque semaine.

**Pour rejoindre la Ruche Louvern  :**

[www.laruchequiditoui.fr/212](http://www.laruchequiditoui.fr/212)

**Pour plus d'informations :** Odile HAUTOBOIS 02.43.01.12.70

**Pour suivre l'aventure :** [www.abeille53.blogspot.com](http://www.abeille53.blogspot.com)

## >> LES MOTARDS ONT DU CŒUR



**Dimanche 13 mai 2012**, Les motards de la Mayenne sillonneront les routes du d partement dans le but de collecter des promesses de dons de sang, dons d'organes et dons de moelle osseuse. Chaque ann e, 1 600 000 volontaires font don de leur sang. L'augmentation constante des besoins en produits sanguins n cessite un recrutement permanent de nouveaux donneurs. Ainsi dans les Pays de la Loire, il faut plus de 550 dons b n voles chaque jour pour r pondre   ces besoins. Un passage   Louvern  est programm  en d but de circuit apr s d part de Laval   8 heures, avec retour au centre-ville vers 17h30.

**Pour tout renseignement, contacter Claude MORIN**

**38 rue des Vaux - 53000 Laval - T l. 02.43.69.10.14 ou 06.03.27.59.24 - morincla@gmail.com**

## >> BIENNALE DES ARTISTES LOUVERN ENS

Retenez d s maintenant la date :

**Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2012,**

**la biennale des artistes**

**Un rendez-vous   ne pas manquer  
avec nos artistes locaux.**

### Qui peut participer ?

Cette exposition est ouverte   tous les louvern ens d sirieux de faire partager leur passion, leur talent quel que soit le domaine : peinture, dessin, calligraphie, sculpture, collections, illustrations, broderie, encadrements, arts cr atifs, etc...

### Comment participer ?

Faites-vous conna tre en contactant le secr tariat de la mairie.

Nous proposons une r union d'information   tous ceux qui cette ann e souhaitent participer   cet  v nement le mardi 19 juin   19h   l'Espace Renoir.



## Avril 2012

> 22 avril

1<sup>er</sup> tour Élections présidentielles

## Mai 2012

6 mai

2<sup>ème</sup> tour Élections présidentielles

> 29 mai

Bal / Club la Bonne Entente

## Juin 2012

> 1<sup>er</sup> juin

AG/Louvernè Sports

> 1<sup>er</sup> et 2 juin

20<sup>e</sup> anniversaire du Comité de jumelage  
à Gundelfingen/Comité de Jumelage

> 2 et 3 juin

Fête communale/Comité d'animation

> 8 juin

AG/B.C.L.

> 9 et 10 juin

Kermesse/École Ste Marie

> 10 juin

Élections législatives

> 14 juin

Buffet campagnard  
Club de la Bonne Entente

> 15 juin

Gala danse modern jazz/Amicale Laïque

> 16 juin

Tournoi vétérans loisirs/B.C.L.

> 17 juin

Fête de la musique/Musica Fidelio

> 17 juin

Élections législatives

> 22 juin

Gala/Arc en ciel GRS

> 24 juin

Fête champêtre des écoles publiques

# à vos agendas 2012

## Juillet 2012

> 1<sup>er</sup> juillet

Rando V.T.T./Team V.T.T.

## Août 2012

> 24 août

Les Estivales

> 24, 25, 26 août

20<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage  
à Louvernè/Comité de Jumelage

> 25 août

Soirée bavaroise/Comité de Jumelage

## Septembre 2012

> septembre

Forum des associations

## Octobre 2012

> 5 octobre

Bourse aux vêtements/Familles rurales

> 9 octobre

Bal/Club la Bonne Entente

> 13 octobre

Soirée dansante/C.C.T.L.

> 13 octobre

Soirée dansante/Moto-Club

> 27 octobre

Soirée dansante/Tennis de table

## Novembre 2012

> 10 novembre

Loto/OGEC

> 17 novembre

Soirée dansante/Amicale Laïque

> 24 et 25 novembre

Biennale des artistes louvernèens

> 27 novembre

Bal/Club la Bonne Entente

## Décembre 2012

> 2 décembre

Marché de Noël

> 6 décembre

Repas de Noël/Club la Bonne Entente

- > Dates mairie
- > Dates associations
- > Dates autres

## >> MAIRIE

### Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi matin de 9h à 12h

### >> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS :

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné

Tél. 02 43 01 10 08

Fax : 02 43 37 83 50

e-mail : [accueil.mairie@louverne.fr](mailto:accueil.mairie@louverne.fr)

[www.louverne.mairie53.fr](http://www.louverne.mairie53.fr)

Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

### >> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU

Le vendredi matin de 10h30 à 12h

NOTA : Les ressortissants du hameau de Nïafles devront s'adresser au Centre Social des pommeraiës.

Tél. 02 43 37 37 34 et

demandeur M. CLAVEAU.

## >> SERVICES PUBLICS

>> Pompier Laval : 18

>> SAMU Laval : le 15 ou 02 43 66 11 11

>> Gendarmerie Argentré : le 17 ou 02 43 37 30 04

>> La Poste Louverné : 02 43 01 12 30

9, rue Auguste Renoir

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 13h45-17h30

Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30

Samedi : 9h-12h.

## >> SERVICES MÉDICAUX

>> Médecins

Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin

Tél. 02 43 01 16 94

Dr BINEAU - 4, place st-Martin

Tél. 02 43 37 67 66

>> Pédiacre - Podologue

Mme HELBERT-DELAMARRE - 22, rue Nationale

Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 88 22 33 27

>> Ostéopathe D.O.

Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale

Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79

>> Pharmacie « les Alizés »

M. LIREUX - 1, Place St-Martin

Tél. 02 43 01 10 67

>> Infirmières

Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale

Port. 06 59 62 21 30

Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h et le samedi matin de 9h à 10h.

Mmes DERBRE et MORIN - 22, rue Nationale

06 16 18 61 50

Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet 7j/7

>> Orthophonistes

Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale

Tél. 02 43 64 21 11

>> Chirurgiens-Dentistes

Mmes GILLOT & BOUTEILLER,

M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN

Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

>> Masseur-Kinésithérapeute

M. MORVAN, M. COUPÉ et Mme GUÉROT

2C, rue du Maine

Tél. 02 43 69 06 25

>> Psychologue Clinicienne

Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale

Port. 06 79 42 52 27

## >> AUTRES SERVICES

>> Restaurant Scolaire

rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT

Tél. 02 43 01 13 71

>> École de Musique Municipale

Renseignements et inscriptions auprès du

directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37

>> Bibliothèque Municipale

Tél. 02 43 26 38 08

Horaires d'ouverture :

Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30

Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30

>> « La Planète Couleur »

rue Paul Gauguin

• Multi-accueil communal *Le Monde des P'tits Bouts*

Tél. 02 43 01 19 16

e-mail : [multiaccueil-louverne@orange.fr](mailto:multiaccueil-louverne@orange.fr)

• Accueil de loisirs

Tél. 02 43 01 27 82

e-mail : [louverne.alsh@orange.fr](mailto:louverne.alsh@orange.fr)

• RAM (Relais Assistanes Maternelles)

Tél. 02 43 01 27 87

e-mail : [louverne.ram@orange.fr](mailto:louverne.ram@orange.fr)

>> Déchetterie

Jours et Horaires d'ouverture :

Lundi - vendredi : 9h - 12h

Mercredi - jeudi - samedi : 9h - 12h

13h30 - 18h

- Collecte des ordures ménagères le mercredi

- Tri sélectif le jeudi, semaines paires

## >> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

>> Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"

• École Primaire - 11, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17

• École Maternelle - 15, rue Auguste Renoir

Directrice : Mme MOUSSAY - Tél. 02 43 37 63 54

>> École Sainte-Marie

• École Primaire et Maternelle - rue du Stade

Directrice : Mme LANDRY

Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

## >> ASSOCIATIONS CULTURELLES

>> Les Amis De La Bibliothèque

Christiane RIVIÈRE-CHARTIER - 5, impasse de Dublin

Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82

>> Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"

Jérémy BEUCHER - La Pichonnière

Tél. 06 87 98 37 30

>> Così Cantano Tutti

Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins

02 43 01 38 34

>> Musica Fidelio

Xavier ROGUE - 18, rue des prés - Bonchamp

02 43 90 39 26

## >> ASSOCIATIONS SPORTIVES

>> Louverné Sports Football - Volley Loisir

Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet

Tél. 02 43 37 67 84

>> Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"

Thierry SABIN - les Épis - Bonchamp

Tél. 02 43 90 30 15

>> Arc-En-Ciel "GRS"

Nathalie TEYSSIER - 35, rue C. Debussy - Bonchamp

Tél. 02 43 69 14 13

>> Basket Club

Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes

Tél. 06 15 70 51 80

>> Tennis De Table

Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré

Tél. 02 43 37 60 51

>> Tennis Club

Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval

Tél. 02 43 53 34 94

>> GESL

Gérard BRION - 24, rue J.F. Millet

Tél. 02 43 01 19 13

>> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 83

>> Team VTT Louverné

Christophe RAIMBAULT - 5, rue Marie José Pérec

Tél. 06 04 48 99 81

>> École Long Ho

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor

Tél. 02 43 66 83 49

>> Moto Club Louvernéen

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse

Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> A.C.R.E.L.

(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres louvernéens)

Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

## >> AUTRES ASSOCIATIONS

>> Scrapcopines 53

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot

Tél. 02 43 37 72 84

>> Comité d'Animation

Lionel LELIÈVRE - 21, av. J. Cartier

Tél. 02 43 37 68 83

>> Comité De Jumelage

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen

Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau

Tél. 02 43 37 67 85

>> Club De La Bonne Entente

Jean-Pierre THIBAUT

42, rue des Fauvettes - Argentré

Tél. 02 43 37 33 54

>> Familles Rurales

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale

Tél. 02 43 37 61 19

>> Aide À Domicile En Milieu Rural

Françoise RIOULT - 10, impasse Paul Cézanne

Tél. 02 43 01 17 75

Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91

1, place St Martin - 2<sup>ème</sup> étage - Bât. Bibliothèque

>> Amicale Des Écoles Publiques

Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard

Tél. 02 43 37 69 90

• section Gym Tonic :

Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46

Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

• section Modern' Jazz :

Stéphanie POUTEAU - Tél. 02 43 37 65 90

>> Écoles Privées

- APEL - Céline RUBILLARD

38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96

- O.G.E.C. - Patrick PAVARD

20, av. Jacques Cartier - Tél. 02 43 49 01 15

>> Echologia Assoce

Hameau Chauffournier - Lieu-dit Bas-Barbé

Lionel BEUCHER - Tél. 09.82.47.60.31

[contact@echologia.fr](mailto:contact@echologia.fr) - [www.echologia.fr](http://www.echologia.fr)

>> CUMA

Jean-François LENAIN

les Manourières - Tél. 02 43 01 14 74

>> Amicale des A.F.N. et autres conflits

Norbert HERCENT - 9, rue du Maine

Tél. 02 43 01 12 04

>> CORRESPONDANTS DE PRESSE

• Ouest France

Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17

e-mail : [André.Dorgère@wanadoo.fr](mailto:André.Dorgère@wanadoo.fr)

• Le Courrier de la Mayenne

Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77

e-mail : [viviane.nail@orange.fr](mailto:viviane.nail@orange.fr)

# 1992-2012



## Le comité de Jumelage

Louverné – La Chapelle-Anthenaise – Gundelfingen

fête ses **20 ans**

à Gundelfingen  
les 2 et 3 juin 2012

à Louverné - La Chapelle Anthenaise  
les 25 et 26 août 2012

### Programme des Cérémonies du 20<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage à Gundelfingen

**Jeudi 31 mai :**

20h00 départ de Louverné - Déplacement en car -  
accueil en familles

**Vendredi 1<sup>er</sup> juin :**

9h00 visite du Parlement Européen de Strasbourg  
10h30 visite du centre historique de Strasbourg,  
accueil en fin d'après-midi à Gundelfingen  
soirée – début des Fêtes Historiques, avec Feu  
d'artifice sur la rivière, groupes de danses, concert,...

**Samedi 2 juin :**

11h00 cérémonie officielle des 20 ans du Jumelage

**Dimanche 3 juin :**

après-midi - défilé des groupes historiques

**Lundi 4 juin :**

journée visite-excursion  
- retour vers Louverné

### Participation demandée pour le voyage

- 1 personne : 60 €
- 1 couple : 105 €
- enfant de moins de 15 ans  
(nés en 1998 et après) : 30 €
- enfant de 15 à 18 ans (nés  
de 1994 à 1997) : 45 €

## Venez nombreux !

### Renseignements - Inscriptions

J. Duval 02.43.37.67.85

J.L. Malassenet 02.43.01.13.31